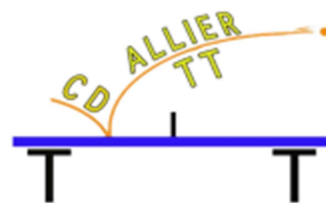


REGLEMENT 2022-2023  
CHAMPIONNAT JEUNES PAR EQUIPE



**Article 1** : Conditions de participation

Les championnats jeunes sont ouverts sur inscription libre à tous les joueurs et joueuses licenciés traditionnels dans une association du comité, des catégories poussins-poussines à juniors.

**Article 2** : Format de la compétition

Deux formes de compétition sont utilisées :

- ⇒ Montée / descente,
- ⇒ Tableau par équipe.

Elles se déroulent sur 3 tours + 1 journée des titres.

- Journée 1, 06/11/22 : Montluçon.
- Journée 2, 18/11/22 : Lapalisse.
- Journée 3, 19/02/23 : Montbeugny.
- Journée 4, 18/06/23 : Montluçon.

Les joueurs(ses) débutants participent à tout ou partie des tours prévus et sont sélectionnés pour la journée des titres en fonction de leur résultat sur les 3 tours.

Les joueurs(ses) confirmés participent à tout ou partie des tours prévus ainsi qu'à la journée des titres.

**Article 3** : Répartition des inscrits

Les joueurs et joueuses seront placés dans deux tableaux :

- Montée / descente : match'ping.
- Match par équipe.

**Article 4** : Déroulement sportif

Chaque tableau se dispute dans un format différent :

*4.1 Le tableau Match'ping*

Les joueurs inscrits s'affronteront suivant le principe de montée / descente.

Selon le nombre d'inscrits, différentes rotations pourront avoir lieu selon la catégorie de chaque joueur.

*4.2 Le tableau Match par équipe*

Les parties sont jouées de façon continue dans l'ordre de la feuille de rencontre. Dès qu'une partie est terminée, la partie suivante est lancée.

2 simples et 1 double.

Formule des rencontres : -

- ❖ Equipes de deux ou trois joueurs en un groupe unique ou répartis par poule selon le nombre d'inscrits.
- ❖ Les deux joueurs d'une équipe sont désignés par A et B (C), les deux joueurs de l'équipe adverse sont désignés par W et X (Z).

- ❖ Chaque joueur joue une partie de simple + un double en suivant l'ordre ci-après : AW-BX-Double.
- ❖ Les joueurs les mieux classés sont placés en A ou W (en fonction des classements officiels de la phase en cours).

#### **NOUVEAUTE 2022-2023 :**

Cette formule se déroulera, selon le nombre d'inscrits, sous la forme de **deux tableaux**, regroupant les joueurs membre d'une même équipe selon la somme de leur classement. C'est la somme des points des deux meilleurs joueurs qui est retenue.

- **Tableau moins de 1200 points,**
- **Tableau plus ou égal à 1200 points.**

#### *4.3 Remise des récompenses*

Les récompenses ne sont remises qu'aux joueurs(ses) qui restent pour le podium. Ils devront se présenter en tenue sportive pour la cérémonie des récompenses sur le podium.

#### **Article 5** : Juge-arbitrage

La compétition est placée sous l'autorité d'un Juge-Arbitre désigné par la Commission Départementale d'Arbitrage.

#### **Article 6** : Arbitrage des parties

Si c'est possible, le Juge-Arbitre désignera des Arbitres joueurs, sinon les joueurs d'une partie devront s'arbitrer eux-mêmes.

#### **Article 7** : Retard

Si un joueur ne se présente pas à l'appel de sa première partie, il est déclaré perdant pour cette partie, marque 0 point et il peut disputer les parties lui restant à jouer.

#### **Article 8** : Abandon

Tout joueur abandonnant au cours d'une partie, est battu pour la partie et n'est pas autorisé à jouer les parties suivantes.

#### **Article 9** : Montant de l'inscription

Le montant de l'inscription est de 3€ par joueur, quel que soit le nombre de tours joués.

#### **Article 10** : Conditions matérielles

##### 10.1 Tables – Filets – Raquettes

Les tables et filets doivent être homologués FTTT ou ITTF.

Les joueurs doivent avoir une raquette dont les revêtements sont agréés par l'ITTF (liste consultable sur [www.laura-tt.fr](http://www.laura-tt.fr) ou [www.fft.fr](http://www.fft.fr)).

##### 10.2 Choix des balles

Celles-ci sont fournies par l'association organisatrice, qui doit en prévoir un nombre suffisamment important pour le bon déroulement de la compétition.